



Traité Ketouvat

Michna 7 - Chapitre 5

הַמוֹרְדֵת עַל בַּעְלָהּ, פּוֹחֲתִין לָהּ מִכֶּתֶבֶתָּהּ שִׁבְעָה דִּינָרִין בַּשָּׁבֹעַ.
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר, שִׁבְעָה טַרְפָּעִיקִין. עַד מָתִי הוּא פּוֹחֵת, עַד כְּנֶגֶד
כֶּתֶבֶתָּהּ. רַבִּי יוֹסִי אוֹמֵר, לְעוֹלָם הוּא פּוֹחֵת וְהוֹלֵךְ, שְׁמָא תְּפוּל
לָהּ יִרְשָׁה מִמָּקוֹם אֲחֵר, גּוֹבֶה הֵימָנָה. וְכֵן הַמוֹרֵד עַל אִשְׁתּוֹ,
מוֹסִיפִין לָהּ עַל כֶּתֶבֶתָּהּ שְׁלֹשָׁה דִּינָרִין בַּשָּׁבֹעַ. רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר,
שְׁלֹשָׁה טַרְפָּעִיקִין:

Si la femme n'accomplit pas ses devoirs d'épouse, on lui déduit 7 dinars par semaine sur le douaire ; Rabbi Yehouda dit : 7 Trafikine. On peut continuer à retirer ainsi jusqu'au total du douaire. Rabbi Yossé dit : on peut même aller plus loin ; car si le douaire est épuisé, on punira la femme de la même façon sur ses biens au cas où elle en a par héritage. Si le mari ne remplit pas ses devoirs d'époux, on le punit aussi, en ajoutant au douaire 3 dinars par semaine. Rabbi Yehouda dit : c'est 3 Trafikine, que l'on ajoutera par semaine.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions